



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



PROTERINA

Inondations: la Méditerranée s'organise

SITE NATURA 2000

*Castagniccia-Casinca:
protégé,
mais en danger*



60 ANS D'ATD-QUART-MONDE

*Interview de
Marie-Aleth Grard,
vice-présidente*



1,60€



ÉDITOS P2 • SETTIMANA CORSA P3 • BRÈVES P8 • AGENDA 22

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

La presse m'a tuer!

Quand la presse est bâillonnée, elle est défendue. Quand elle s'exprime librement alors tout devient fautive. Elle a alors le pouvoir de faire ou défaire, la capacité de tuer politiquement, socialement. Raccourci facile!

Facile d'attaquer la presse dont les tribunes sont largement utilisées par les politiques pour diffuser leurs idées. Facile tous ces qualificatifs crachés pour la rendre coupable: mensongère, complotiste, massacrante. S'il existe une presse plus proche de la propagande haineuse, du caniveau, sans éthique et qui ne respecte plus la personne et sa vie privée, les journalistes restent encore dans leur grande majorité nos éclaireurs de conscience.

Il est de nouveau facile d'attribuer tous les maux politiques de la terre à la presse, quand l'honneur, la probité, l'égo sont en jeu. Parce qu'il s'agit bien de cela: «Je» n'aime pas voir étaler au grand jour une vérité dérangeante, accablante qui remet en cause dysfonctionnements et privilèges même s'ils sont légaux.

Alors s'il faut condamner, condamnons!

Qui est condamnable? La presse qui informe ou ceux qui transmettent ces «boules puantes» aux moments opportuns pour mettre à genou leurs rivaux? Les journalistes qui informent parfois au péril de leur vie ou ceux qui préféreraient que les électeurs votent en toute ignorance?

La presse ne détruit pas mais par son expression et son information reste encore une garantie de démocratie, même si cela peut déplaire. Enfin, cher Charlie, rappelle-toi que la presse avec son seul stylo a pour fonction de dévoiler une vérité parfois ennemie et menace du pouvoir qui ne veut l'entendre, la lire. Cette vérité ne tue pas mais peut terrifier, mettre à mal certains projets trop vite établis parce qu'elle sera toujours, comme le disait Condorcet, *odieuse à ceux qui souhaitent exercer l'autorité.* ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU A MODU NOSTRU

San Valentinu in festa

Quist'annu dinù, hè passata in furia a San Valentinu. Cum'è sempre, si ne parla dui ghjorni eppu dopu pensemu à altr' affare. For'd'usu, inderna o cunsumerista, sta festa face nasce à spessu reazione passionate ind' i paesi chì a praticheghjanu. Ch'ella sia aspettata cù impazienza per certi o senza primura per l'astri, u ghjornu di l'innamurati, cum'è u cunniscimu oghje, seria u risultatu di parechje lotte storiche contr'à l'ordine stabilitu, contr'à u patriarcatu è per e libertà individuale. Umbeuh! Tuttu què? Pare chì a San Valentinu ùn era più celebrata in Francia dapoì u XIX^e seculu ma ch'ella hè diventata torna à a moda à a Liberazione. Si dice d'altronde chì i suldati americani dunnighjavanu parlandu di sta festa di l'amore. Tandù, cù l'aiutu di i magazini femminili, hè cresciutu l'interressu in giru à a San Valentinu. In India, per indettu, si i filmi Bollywood glurificheghjanu l'abbrivi di u core, ùn hà micca troppu cambiatu u funziunamentu di a stituzione matrimoniale. Quallà, a giuventù hè spartuta trà u romantisimu purtatu da a cultura è l'imperativi di casta. In India, di pettu à a prupagazione di stu «virus sentimentale», i movimenti fundamentalisti vanu sinu à piglià ritratti di i coppii, entendu à a lesta ind'è l'usterie decurate apposta per a San Valentinu, per chjappà e giuvanotte è dinunzià le. Per fà valè u so amore, quasi cum'è in Francia, anu ricorsu purtantu à qualchi artifiziu, in particulare u mazzulu di rosule o u ristorante romantico... Dopu à issu picculu paragone cù l'India, vultemu puru in Corsica induve l'astr'eri nant'à a tela è e rete suciale, duie canterine nustrale, ingeniose è magnifiche, anu datu u so parè in quant'à a festa di l'innamurati cù una canzona è un filmettu chjamati *Lamentu di San Valentinu!* Una campazione tamanta per l'arechja è per a vista, trà macagne è realtà oghjinche! Perché simu tutti vittime di e feste commerciale è d'issa sucetà di cunsumazione ch'ùn hà mancu più cunfine. Perché -per disgrazia o per fortuna- simu cuscenti di a situazione è face prò di ride ne sì, aprendu quantunque di più l'ochji per via di belle andature artistiche cusì! Brave, cumplimenti tanti à tutt'è duie è à Frédéric Antonpietri dettu «Tonton», u maestru d'opera, cù a so squadra di u cullettivu Corsica Sound. Chì piacè! ■



Vous vivez
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
**L'ICN recherche ses
correspondants locaux.**
Écrivez-nous:
journal@icn-presse.corsica

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©
CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90
Directeur de la publication – Rédacteur en chef:
• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
journal@icn-presse.corsica
BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION
1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40
Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92
BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION
21, Cours Napoléon – BP 30059
20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95
RÉDACTION
• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli
• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,
Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,
Manon Perelli, Dominique Pietri,
en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese
AVEC LA COLLABORATION DE :
Batti, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,
Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,
Michel Maestracchi, Jacques Paoli, David Raynal.
Comité de surveillance :
Philippe Giammari, président,
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Corses de l'extérieure)
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
Dépôt légal Bastia CPPAP 03191 88773
ISSN 2114 009
• Fondateur Louis Rioni

PRÉCARITÉ

35 000 retraités pourront voyager à prix réduit



La commission ad hoc chargée de la problématique de la compensation du coût de l'insularité au bénéfice des retraités résidant en Corse a présenté ses premières pistes de dispositions pour les retraités aux revenus les plus modestes, avec la création d'une carte ouvrant droit à des tarifs réduits dans les transports.

Le choix de l'équité plus que celui de l'égalité. C'est ce qui est ressorti de la réunion de la commission ad hoc pour les retraités du 7 février dernier. Mise en place après l'adoption d'un rapport du président de l'Assemblée de Corse par l'hémicycle le 14 avril 2016, cette dernière vise à compenser le coût de l'insularité pour les retraités résidant en Corse. Dans un premier temps, les membres de la commission ont ainsi choisi de porter leurs travaux sur la mobilité. Après plusieurs rencontres avec les syndicats et les opérateurs de transports, il a été décidé de créer une carte «retraité» ouvrant droit à des réductions. Un sésame qui serait attribué par la CTC aux retraités dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 14 233€ annuels. Cette carte permettrait tout d'abord d'obtenir des tarifs réduits à hauteur de 50% dans les transports ferroviaires, y compris sur les lignes suburbaines. Pour les transports aériens, Air Corsica prévoit de mettre en vente 24 000 billets sur les trajets entre la Corse et Nice ou Marseille à 95€, alors que 6000 trajets maritimes Corse-Marseille seraient mis en vente par la Corsica Linea et la Méridionale. Enfin, pour les transports routiers, la commission a proposé d'inscrire la possibilité d'une réduction dans le Schéma régional de déplacement intermodal qui sera présenté à l'Assemblée avant la fin de l'année. «Le dispositif n'est pas définitif, mais on s'approche beaucoup puisque nous arrivons aux limites de ce qu'il est possible de faire compte tenu des contraintes budgétaires», a indiqué Jean-Guy Talamoni, précisant qu'il devra être soumis à l'Assemblée pour approbation.

Du côté des organisations syndicales, deux sons de cloche ont fait suite à cette annonce. Au sein de la CFDT et du STC, on salue un premier pas. «On est assez satisfaits, tout simplement parce que pendant 10 ans aucun pas concret n'a été effectué. Cette fois-ci, il y a une avancée», a noté Pierre Cervetti, représentant de la CFDT. En revanche, pour l'intersyndicale des retraités* le compte n'y est pas. «Depuis le début, on ne parle pas le même langage, a déploré son représentant, Dominique Lanfranchi. Nous avons formulé une revendication très précise: une réduction pour l'ensemble des retraités de 50% dans les transports maritime, aérien et ferroviaire. Nous n'avons pas de réponse à cette revendication dans le sens où en est en train de nous parler de seuil de revenus».

Une position à laquelle Jean-Guy Talamoni a bien sûr opposé avant tout les contraintes financières de la CTC, mais pas seulement: «Le but, c'est d'aider les retraités les plus en difficulté. Je ne crois pas qu'un PDG à la retraite gagnant quelques milliers d'euros par mois ait besoin d'une réduction pour les transports, par exemple, a-t-il argué. Entre équité et égalité, nous avons choisi l'équité. Notre conception de la justice sociale consiste à aider plus ceux qui en ont besoin». Si le dispositif est voté en l'état actuel, il concernerait tout de même la moitié des retraités insulaires, soit environ 35 000 personnes, et reviendrait à environ 1,3 M€ par an à la collectivité. Après les transports, la commission devrait se pencher sur les tarifs de l'alimentaire et entrer en négociations avec les acteurs de la grande distribution. ■ **Manon PERELLI**

*L'intersyndicale rassemble les organisations USR CGT, FSU, FGRFP, FO, UNIR CGC, CFDT, UNSA, CFTC, ANR.

HÔPITAL D'AJACCIO

Le 10 février, le député-maire et président du conseil de surveillance de l'hôpital d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, a visité le chantier du futur hôpital sur le site du Stiletto.

Pour avoir une meilleure visibilité de ce que sera ce futur établissement régional de santé publique, un film a tout d'abord été visionné et a dévoilé un bâtiment qui s'articulera autour d'une épine dorsale. Un plateau central qui sera appelé à évoluer avec de futures extensions et notamment un EHPAD. Un projet historique pour Ajaccio, qui devrait aboutir dans les délais selon le député-maire, et donc être opérationnel d'ici la fin 2018. ■ **MP**



EXPLOITATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

Protocole signé entre les plagistes calvais et l'État

Épilogue heureux pour la question de l'occupation du domaine public maritime à Calvi ?

Le 14 février, Alain Thirion, préfet de Haute-Corse, et les plagistes calvais ont signé un protocole d'accord: d'ici la fin 2018, les établissements de plage «en dur» devront être démolis, au profit de structures démontables ou transportables.

Il y avait du monde à la sous-préfecture de Calvi pour accueillir le préfet de Haute Corse, Alain Thirion et assister au dénouement d'un sujet sensible pour la ville. À savoir la reprise par l'Etat des concessions du domaine public maritime, auparavant à la charge de la mairie et dont le bail de 15 ans s'est achevé l'année dernière. Outre cette reprise, l'Etat exige surtout la mise en conformité de cet espace. Ainsi, un point fait grincer des dents à Calvi – comme ailleurs – celui des constructions dites «en dur».

En effet, la loi prévoit que les établissements de plages soient réalisés avec des équipements démontables ou transportables, les exploitants étant tenus de rendre les sites à leur état initial hors période estivale. Toutefois, Calvi est en passe d'obtenir le statut de station touristique. Ce qui permettrait aux établissements d'ouvrir huit mois ou plus et ainsi de laisser leurs structures en place... à condition, pour autant, qu'elles soient démontables ou transportables. Pas question, en revanche, de permettre la mise en place ou le maintien d'établissements «en dur». En décembre dernier, les plagistes calvais s'étaient vu proposer un protocole de remise en état de la concession du domaine public maritime, dont ils ont accepté les termes. Il prévoit la démolition des établissements «en dur» d'ici la fin de l'année 2018 et l'instauration d'une nouvelle concession, pour une durée de 12 ans, sur de nouvelles bases. «Les établissements seront effectivement démontables et ne devront pas être fixés de manière irrémédiable au domaine public, mais ils n'auront pas besoin d'être démontés chaque année. C'est une bonne chose quand on connaît le coût du démontage,

explique Me Olivier Taoumi, avocat des plagistes, qui juge le protocole satisfaisant pour deux raisons. La première est que ça va sécuriser les exploitants puisque cette feuille de route sur deux ans va leur permettre de continuer d'occuper le domaine public sans risque de contravention. Et, deuxième chose, une fois que tout sera en ordre, ils pourront signer des contrats sur 12 ans et ainsi sortir des tracasseries administratives.»

Un point noir subsiste malgré tout, celui des redevances. En effet les exploitants qui devaient déjà s'acquitter d'une certaine somme envers la mairie, voyaient les montants doublés avec la reprise en main de l'Etat. À ce propos, M^e Taoumi se veut rassurant. «Le gouvernement a changé le mode de calcul et des erreurs de mesures ont pu être commises. Nous avons décidé de refaire un mesurage effectif sur place pour les cas qui posent problème.» Une inquiétude que le préfet Alain Thirion semble avoir pris en considération: «J'ai mandaté le sous-préfet de Calvi et nous allons travailler à équilibrer ces redevances». Un préfet surtout satisfait de voir la situation juridique des plages calvaise se résorber: «Nous avons ces deux années intermédiaires, 2017 et 2018, puis nous reviendrons avec un dispositif de concession avec la mairie. D'ici là, la situation juridique sera réglée et surtout, il y aura une vraie lisibilité pour les exploitants et un respect du règlement».

Les établissements attendent désormais les dernières clarifications au sujet des redevances et pourront ensuite commencer leur travail de mise en conformité. ■

Pierre PASQUALINI

CÔTE ORIENTALE

L'herbier de posidonies sous protection

Le 10 février, à Vescovato, l'Office de l'Environnement de la Corse

a présidé le troisième comité de pilotage du site Natura 2000 Grand herbier de la Côte orientale.

La protection de 22 600 ha de précieuses prairies sous-marines entre dans sa phase opérationnelle.

Certains estivants les considèrent parfois avec défiance : ces épaisses banquettes d'algues sèches sur les plages, ça ne fait pas bien net... Ils ont tout faux. En fait d'algues, les posidonies sont des plantes à fleurs sous-marines, qui forment de véritables prairies. De plus, la présence de ces banquettes, qui constituent un rempart précieux contre l'érosion, atteste de la bonne qualité de l'eau. Enfin, non content de jouer le rôle de frayère et de nurserie pour de nombreuses espèces qui trouvent là nourriture et protection, les prairies de posidonies, endémiques de Méditerranée, rendent un signalé service en matière de séquestration du carbone. En 2012, une équipe internationale de chercheurs, conduite par l'université de Floride, a mis en évidence le fait que les herbiers marins pouvaient stocker jusqu'à 83000t de carbone par kilomètre carré, contre 30000t/km² pour une forêt. Et, alors que les forêts capturent le carbone dans le bois pour une durée moyenne de 60 ans, les herbiers le stockent à 90% dans le sol, pour des milliers d'années.

Les posidonies ont donc un rôle primordial dans la réduction du carbone dans l'atmosphère et le ralentissement du réchauffement climatique. À condition, qu'elles ne soient pas fragilisées. Ce qui est le cas. Si la posidonie est classée, depuis 1988 déjà, parmi les

espèces protégées par la loi, les herbiers sont soumis depuis des décennies à de nombreuses sources de perturbations, d'origines naturelles et anthropiques, et un déclin notable a été enregistré. À partir de 2004, un Réseau de surveillance posidonies a été déployé le long du littoral de la Corse, à l'initiative de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Puis 2011 a vu l'installation d'un comité de pilotage (Copil) présidé par l'OEC, pour la création d'un site classé Natura 2000 Grand herbier de la Côte orientale. Après analyse de l'existant puis définition et identification d'objectifs et stratégies de gestion, est venue la phase opérationnelle, officialisée lors de la troisième réunion du Copil, le 10 février à Vescovato. S'étendant du grau de l'étang de Biguglia au droit de l'embouchure de la Solenzara, sur près de 99km de linéaire côtier, pour une superficie totale de 43079ha -dont 22600ha d'herbier- le site Grand herbier de la Côte orientale sera le premier site Natura 2000 en mer en Corse doté d'un document d'objectifs. Avec la mise en œuvre de mesures -comme la limitation de l'ancrage des navires de plaisance dans l'herbier, la récupération d'engins de pêche perdus, la gestion des banquettes- visant à concilier exigences économiques et préservation de ce biotope. ■ EN

ANTICOR

De l'éthique pour éviter les casseroles en politique

L'association Anticor a décerné ses Prix Éthiques et Casseroles pour 2016, à Paris, le 28 janvier dernier. En cette veille d'élection présidentielle, alors qu'on imagine assez quelles pourraient être les conséquences électorales du « tous pourris », le point avec Dominique Yvon, co-référent avec Vincent Carlotti d'Anticor pour la Corse.



Pas de prix Éthiques ou Casseroles pour la Corse. Pourtant, elle a son lot de casseroles, pendantes devant les tribunaux. Est-elle plus sensible aux dérives que les autres régions?

Oui et non. Les problèmes de corruption et de dérives touchent toutes les régions et tous les niveaux. On le constate dans l'actualité. Mais je dirai oui néanmoins, car chez nous, dans une petite région avec une faible population, on assiste à différentes formes de dérives et le milieu crypto-mafieux qui s'est infiltré dans la politique touche toute la société de façon transversale et non dans sa verticalité. Toute l'économie – et on voit combien elle souffre – est affectée par ce système qui atteint le politique.

Aurait-il pu y avoir pour la Corse des candidats au prix Éthiques?

Pour les Casseroles, en Corse, on se bouscule au portillon, même si certains sont presque hors concours! Pour le prix Éthiques, nous aurions pu proposer Sylvain Medori, maire de Linguizetta qui a su résister, pour le bien de sa commune et au nom de l'intérêt général, aux menaces et au racket; qui a été capable de s'opposer à des dérives qui auraient pu devenir graves pour la collectivité.

Appel a été interjeté à l'issue du procès dit des «gîtes ruraux» et tant qu'une condamnation définitive n'est pas prononcée, la présomption d'innocence prévaut. Anticor sera-t-elle partie civile en appel comme elle l'a été en première instance?

Nous étions en effet représentés par notre avocat, M^e Jérôme Karsenti. Anticor n'a pas encore pris sa décision mais on peut, dans ce type de procès, se constituer partie civile 24 heures avant l'ouverture. Il y a de fortes chances que nous soyons présents. Il ne nous appartient pas de porter une appréciation sur les peines prononcées en première instance, d'autant que les appels en cours impliquent que certaines des

condamnations ne sont pas définitives. Mais la décision montre que personne en Corse ne peut désormais se considérer à l'abri des poursuites et, le cas échéant, de sanctions judiciaires dès lors qu'il commet une infraction à la loi. Quelle que soit sa position dans l'échelle sociale.

Qu'est-ce qui permettrait d'assainir la situation, d'éviter des dérives à l'avenir, au plan local comme national?

Un moyen essentiel est le non-cumul des mandats. S'y ajoute le non-cumul de responsabilités politiques et de responsabilités civiles. Être un élu mais aussi le président d'une structure pouvant passer des marchés publics, distribuer des aides, etc., s'avère néfaste, peut inciter aux dérives. Or, en Corse, ce type de situation est bien trop fréquent. Par ailleurs, le nombre de renouvellement des mandats électoraux doit aussi être limité. Nous en préconisons deux maximum pour qu'être un homme politique ne soit pas une profession, mais une activité au service de tous et du bien commun, pour qu'il n'y ait plus d'effet de caste. Or, la loi sur le non-cumul des mandats est régulièrement remise en cause.

Ne pourrait-on reprocher à des élus qui ne font que deux mandats d'être trop amateurs, de mal connaître le monde politique, social ou économique de la zone dans laquelle ils sont élus?

Certainement pas! Une femme ou un homme politique ayant des convictions et élu par des citoyens responsables est capable de s'entourer des techniciens et des experts dont il a besoin pour appliquer sa politique. Dans les meilleures conditions et au service de tous. Dans d'autres pays que la France le nombre de mandats est limité, il y a un meilleur renouvellement de la classe politique et pas plus d'amateurisme que chez nous. ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

Photo Claire Giudici

REPÈRES Fondée en 2002, Anticor propose aux candidats aux élections une charte définissant un engagement éthique irréprochable et veille ensuite à son respect par les élus et fonctionnaires qui s'engagent pour la probité et la recherche de l'intérêt général. Regroupant citoyens et élus de toutes tendances, engagés « pour faire respecter les exigences démocratiques non partisans », Anticor s'implique par ailleurs dans des affaires judiciaires importantes.

Découvrir le palmarès 2016 et en savoir + : www.anticor.org

PROGRAMME PROTERINA 3

Prévenir les risques liés aux inondations



Corse, Ligurie, Toscane, Sardaigne et Paca sont soumises aux mêmes types d'épisodes méditerranéens intenses, engendrés par des dépressions qui se creusent en mer Tyrrhénienne. Les 8 et 9 février, ces régions ont travaillé ensemble sur la troisième phase de Proterina, projet européen transfrontalier axé sur la prévention des risques liés aux inondations.

Pour lancer la troisième phase du projet de coopération européenne Proterina, les 8 et 9 février derniers, le travail s'est fait dans les conditions idoines : la Corse était en pleine alerte jaune inondations. Car le programme, axé sur la protection du territoire contre les risques naturels, concerne plus particulièrement le risque inondations. Il est inclus dans l'Interreg Maritime 2014-2020. Son objectif : renforcer la capacité de réponse du territoire face à ce danger et « *augmenter la capacité transfrontalière d'adaptation au changement climatique par le développement d'une conscience collective du risque inondation* ». Il devrait bénéficier « *aux administrations et collectivités compétentes dans les champs de la sécurité civile et du cycle de l'eau, aux organisations en charge de la prévision météorologique et aux citoyens* ». Quant à sa mise en œuvre, elle semble correspondre aux vieilles préconisations en matière de secours : alerter, protéger, secourir... En effet, Proterina, qui vient en complément des différents dispositifs de prévention des inondations, met l'information, sous toutes ses formes, au cœur du dispositif. « *Ce projet associe des régions qui connaissent des phénomènes météorologiques semblables, se produisant de façon récurrente et de plus en plus répétitive depuis quelques années, qui toutes ont vécu des inondations dramatiques : la Sardaigne, la Ligurie, la Toscane, la région Paca et la Corse*, explique Agnès Simonpietri, présidente de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). *Il vise à améliorer la gestion des situations de crise en mutualisant les expériences, en partageant les connaissances entre ces régions partenaires. L'objectif, c'est aussi d'améliorer la prévention en amont, en sensibilisant la population, et lui permettant de garder la mémoire des lieux présentant un danger afin, par exemple, qu'on n'envisage pas de s'y établir* ». Les régions concernées ont donc échangé le 8 à Corte puis le 9 « sur le terrain » [au pont ravagé du Casaluna ; sur celui, mortel, du Bevinco, au SDIS de Haute-Corse].

Ce projet, précise Agnès Simonpietri tente aussi de répondre à des problématiques plus simples, « *sans doute peu coûteuses mais handicapantes en cas de crise. Comment faire pour qu'une microrégion ne se trouve plus sans réseau de téléphonie mobile, comme c'est encore arrivé tout dernièrement ? Comment rétablir les systèmes de communication ? Et aussi, parce que la moindre imprudence peut avoir des conséquences dramatiques, comment apprendre aux enfants et aux parents à faire face à une montée des eaux ? Quels modèles d'alerte des crues et de surveillance des cours d'eau prévoir et comment les gérer ? Comment alerter au plus vite la population, par quels biais [réseaux sociaux, mails, SMS...] ? Des radars météorologiques ont déjà été mis en place entre Corse et Sardaigne pour mieux anticiper la survenue d'épisodes pluvieux intenses. L'idée est de développer ces collaborations, puis de permettre à chacun de s'appropriier les*



Photos Claire Giudici

meilleures méthodes pour éviter les difficultés que nous avons connues et gagner du temps.»

Pour notre seule île, depuis 2015, cinq personnes ont perdu la vie, 98 communes ont été sinistrées et les dégâts sont estimés à 43M€ au moins, auxquels s'ajoutera le coût des dévastations des exploitations agricoles évalué à 10M€. Trois partenaires interviennent dans le dispositif: l'OEC, la Ville d'Ajaccio et le Service départemental incendie et secours (SDIS) de la Haute-Corse. En effet, au total ce sont 6M€, financés par le Fonds européen de développement économique régional (Feder) à hauteur de 5,1M€ qui sont dévolus à Proterina 3. Sur cette somme, 1M€ est affecté aux projets corses (dont 864 000€ provenant du Feder). La durée du programme est de 36 mois (2017 - 2020). Les projets arriveront donc relativement vite à leur terme. L'OEC, qui a pour mission d'impulser et de coordonner l'ensemble de la politique régionale en matière d'environnement et de développement durable, en assure la gouvernance. Les actions prévues directement par l'Office dans le cadre de Proterina concernent dans un premier temps le développement et l'application d'outils participatifs transfrontaliers, la création de supports d'information et de méthodes d'animation, mais aussi la formation et sensibilisation des élus et propriétaires afin que soit mieux géré l'entretien des cours d'eau. La définition d'une stratégie de communication transfrontalière «Culture du risque inondation» destinée aux scolaires, aux socio-professionnels, aux élus mais aussi au grand public suivie d'une évaluation de la perception du risque inondation par la population font également partie des actions prévues.

Représentée par Nicole Ottavy, adjointe à l'urbanisme, au logement et à l'aménagement urbain, chargée de ce risque pour la ville, Ajaccio est la seule ville insulaire partie prenante du dispositif. En effet, la loi de modernisation de la sécurité civile n°2004-811 du 13 août 2004 a renforcé le pouvoir du maire en matière de gestion

des risques majeurs. Cette loi le charge de l'élaboration d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), qui organise l'information, l'alerte, la protection et le soutien de la population. À Ajaccio, il a été voté en 2015, révisé en 2016 et organise un cadre d'intervention. Or à Ajaccio, comme dans d'autres agglomérations de Corse, le risque est important. On y trouve notamment deux quartiers, les Cannes et les Salines, construits sur des marais. Cette urbanisation, datant des années 1970, a imperméabilisé les sols et n'a pas anticipé le risque inondations. Des projets et des programmes de rénovation sont en cours*, mais si la ville dispose, avec un poste de commandement communal, d'un système d'alerte, de nombreuses actions sont encore à mener. Les financements de Proterina permettront d'acquérir divers équipements pour le poste de commandement afin de mieux surveiller les crues, d'améliorer l'alerte ou de garantir l'information des populations en cas de crise notamment par un service d'alerte via SMS et messages vocaux...

Quant au SDIS de la Haute Corse, présidé par François Orlandi et dirigé par le Colonel Charles Baldassari, la protection des personnes et des biens, la lutte contre les accidents, les sinistres et les catastrophes entrent totalement dans sa mission. D'autant qu'il participe à la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde et à l'organisation des moyens de secours. Intervenant, dans le cadre des inondations, sur des zones de plus en plus urbanisées, le programme Proterina devrait lui permettre de lancer un travail d'analyse et de modélisation des inondations de type torrentielles, à travers un suivi particulier du Bevinco, torrent dont les crues ont déjà été mortelles. La mise en place de capteurs permettra notamment, en temps réel, d'évaluer les zones impactées par la montée des eaux et d'anticiper sur les mesures conservatoires à mettre en œuvre. Ce travail de modélisation devrait permettre de créer un outil offrant une nouvelle vision de ce type de phénomène d'inondation. ■ **Claire GIUDICI**

* accessibles sur le site Internet de la ville: www.ajaccio.fr

70

compagnies aériennes et 250 aéroports seront représentés au Palais des congrès d'Ajaccio, du 22 au 24 février, pour la 14^e édition de Connect, forum consacré au développement des connexions aériennes en Europe. L'événement devrait générer quelque 2 000 nuitées hôtelières.

Les chiffres de la semaine

13

M€ d'investissements programmés entre 2017 et 2021 pour des travaux sur les quais 2 et 4 du port de commerce de Bonifacio, sous maîtrise d'ouvrage de la CTC. Le marché des travaux du quai 4, pour un montant de 8 M€ doit être lancé dès cette année.

Les chiffres de la semaine

19

% c'était, en 2012, la part des saisonniers dans la main-d'œuvre salariée en Corse, indique une étude de l'Insee, les trois principaux secteurs d'activité des saisonniers étant la restauration (31%), l'hébergement (29%) et le commerce (17%), où les femmes sont majoritaires.

Les chiffres de la semaine

ISULA SURELLA Apprendre à vieillir

Un partenariat se dessine entre la Sardaigne et la Biélorussie en vue d'étudier la relation entre longévité, modes de vie et alimentation, via les liens qui se sont noués entre l'Académie des sciences de la République de Belarus et la Comunità mondiale della Longevità, réseau des régions du monde les plus concernées par le phénomène de la longévité, cofondé par Roberto Pili, médecin mais aussi consul honoraire de Belarus en Sardaigne. Les deux territoires se distinguent en effet par la forte présence d'ultracentenaires : 483 dans l'île et 415 en Biélorussie. D'où l'idée d'une collaboration dans le domaine de la recherche scientifique portant sur le vieillissement « sain et actif » et sur les conditions qu'il requiert. Elle s'intéressera notamment à la recherche et à la diffusion d'expériences de « bonnes pratiques » pouvant conduire à vivre non seulement plus longtemps mais aussi en bonne santé. Selon Roberto Pili, la réflexion sur les modes de vie et d'alimentation, avec la prise en compte du fait que la bonne santé se construit dès l'enfance, est la « clef de voûte » d'une meilleure compréhension, voire d'une maîtrise du phénomène de vieillissement progressif de la population mondiale. ■

Source : Sardinia Post

IL FALLAIT LE DIRE « Je note que les sommes qui ont été mises sur la table ont pu choquer les gens. En même temps, ce n'est pas plus d'argent public dépensé parce que, que ça aille à Mme Fillon ou à Mme Dupont attachée parlementaire, c'est la même somme puisqu'elle est légale », a déclaré le 14 février sur France Inter **Virginie Calmels**, adjointe

d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux. Et ex-directrice générale d'Endemo! France, dont on connaît l'inestimable contribution au développement de la télé-poubelle. Ce qui explique peut-être qu'elle ne soit pas choquée qu'un parlementaire utilise l'argent public comme on jouerait à *Money Drop*. En attendant, la campagne de François Fillon menace de tourner à *Attention à la marche*. Voire à *Fear Factor*... Au moins Mme Calmels, qui a intégré l'organigramme de campagne de François Fillon comme conseillère du « Pôle société civile », sera-t-elle dans son -véritable- élément.

HAUT

La centaine de patients corses qui doivent effectuer en moyenne un aller-retour hebdomadaire sur Marseille pour y recevoir des soins disposent désormais d'une zone de repos, l'*Aria serena*, dans le hall de l'aéroport de Marignane, face aux comptoirs d'enregistrement d'*Air Corsica*. La compagnie aérienne régionale a pris en compte les attentes de malades et d'associations telles qu'*Inseme* ou *La Marie-Do* pour améliorer les conditions d'attente entre la sortie des hôpitaux et l'embarquement pour la Corse, en aménageant cet espace d'environ 50m², inauguré le 14 février.

BAS

Publié le 15 février, le rapport de Michel Pébereau, ancien dirigeant de BNP Paribas s'intitule *Dépense publique : l'état d'alerte*. Outre que le déficit de l'État en 2016 s'élève à 70 Md€, le rapport souligne qu'entre 2007 et 2015, la dépense publique de la France a augmenté de plus de 250 Md€, atteignant 57% du PIB contre 48,5% en moyenne dans la zone euro. Un écart de 8,5 points qui équivaut à 185 Md€. Et, pour enfoncer le clou : « entre 2010 et 2014, la France est le seul grand pays européen à avoir augmenté ses dépenses publiques (hors inflation), alors qu'elles ont baissé de 2 à 12 % ailleurs »

FRAGILE

Cri d'alarme du Syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse (*Sidoc*). Alors que l'on ne parle plus guère de la xylella, le syndicat, dans un communiqué, rappelle que les zones considérées hier encore comme saines « ne le sont plus aujourd'hui » et que l'Espagne « principale source d'approvisionnement en plantes pour l'île depuis près de deux ans » est aujourd'hui contaminée par trois souches de xylella. Le régime de dérogation actuel ne protège pas la Corse de l'entrée d'une nouvelle souche, selon le *Sidoc* qui demande que soient produits localement les plants dont la Corse a besoin.

SITE NATURA 2000 CASTAGNICCIA-CASINCA

Protégé... mais toujours en danger



Quoique protégé, le site Natura 2000 de Tanghiccìa-Embouchure du Golu-Ciavattone-Mucchiatana subit une forte pression anthropique. Au point qu'il fait l'objet d'un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope, soumis jusqu'au 20 février à consultation publique.

Photos Jacques Paoli

Le site Natura 2000 de Tanghiccìa-Embouchure du Golu-Ciavattone-Mucchiatana, sur la frange littorale des communes de Lucciana, Vescovato, Venzolasca et Sorbo-Ocagnano, s'étend sur 265 hectares. Depuis plusieurs années, les différents acteurs impliqués dans sa préservation et sa valorisation font le constat amer d'un site «protégé mais toujours en danger». De nombreux impacts et pressions anthropiques sont régulièrement relevés dans ce secteur, devenu le premier site naturel à grande valeur patrimoniale presque entièrement ouvert au public en provenance de l'agglomération bastiaise ou des proches zones fortement urbanisées de la Marana et de la Casinca. Parmi les nuisances récurrentes, l'intrusion de véhicules motorisés dégradant les milieux dunaires fragiles, la pratique du jet-ski dans les zones humides de Tanghiccìa, de Ciavattone et du Golu, ou encore l'abandon d'épaves et dépôts sauvages d'encombrants.

Afin de préserver ces milieux parmi les plus fragiles, et les espèces animales et végétales qui y sont inféodées et considérées comme prioritaires de par leurs statuts de protection, le préfet de la Haute-Corse dispose d'un outil réglementaire prévu par le code de l'environnement : l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Le représentant de l'Etat a donc choisi de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser la conservation des biotopes précités sur un ensemble de parcelles privées situées au nord et au sud de l'embouchure du Golu. Le secteur concerné couvre une superficie totale de 155 hectares, répartie sur les communes de Lucciana, Vescovato et Venzolasca. Le but de cet arrêté est d'aider à mieux conserver des milieux naturels, des biotopes, nécessaires à l'alimentation, la reproduction ou le repos d'espèces protégées voire, tout simplement, à leur survie ! Ce qui sera rendu possible en interdisant ou en réglementant certaines activités susceptibles de nuire à la préservation de ces milieux de vie indispensables au maintien de la biodiversité. En vue d'assurer la protection de cet espace naturel, le projet d'APPB soumis à la consultation du public entend interdire, notam-

ment la circulation et le stationnement des véhicules à moteur, la pratique du jet-ski, la dégradation de certaines espèces végétales, les constructions (même temporaires), les modifications des milieux naturels, les dépôts de déchets, la pratique du camping ou bien encore les atteintes au milieu en utilisant le feu... Le fait de contrevenir aux dispositions de l'APPB sera passible d'une contravention de 4^e classe. Des sanctions pénales seront également possibles en cas d'infraction à la réglementation mise en place grâce à cet APPB. ■ Jacques PAOLI



SOU MIS À LA CONSULTATION DU PUBLIC

Le projet d'APPB proposé par le préfet a fait l'objet d'une réunion d'information organisée conjointement par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca, structure porteuse et animatrice du site Natura 2000. Il s'agissait d'informer les propriétaires et ayants-droit des terrains concernés. Par ailleurs, le texte est soumis (uniquement par voie électronique) à la consultation du public qui a jusqu'au 20 février 2017 pour prendre connaissance de l'ensemble du dossier relatif à ce projet d'APPB et faire part de ses observations. Durant cette phase de consultation, les contributions pourront être recueillies par voie postale ou électronique. Le public est donc convié à consulter le lien suivant :

<http://www.haute-corse.gouv.fr/projet-de-creation-d-une-zone-de-protection-de-a2062.html>

MARIE-ALETH GRARD

Une société autrement

Vice-présidente d'ATD Quart-Monde, Marie-Aleth Grard siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE) où elle représente ce mouvement qui agit non pas pour, mais avec les plus pauvres, afin d'éradiquer la misère. Et dont on célèbre cette année le 60^e anniversaire.

Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI

Si la lutte contre la pauvreté a avancé lors de ces 60 dernières années, la pauvreté a aussi gagné du terrain. Constatez-vous davantage de mobilisation autour d'ATD Quart Monde?

Nous profitons justement de ce 60^e anniversaire pour mobiliser davantage de personnes. La question de la mobilisation, et notamment de la mobilisation de la société, est pour nous une question de chaque jour. Dans notre société, on ne prend plus le temps de se connaître et de se reconnaître, d'aller à la rencontre de ceux qui ont une vie différente de la nôtre.

La grande force d'ATD est, plutôt que de parler au nom de ceux qui sont en situation de pauvreté, de leur permettre de se faire entendre. Il faut donc apprendre à écouter?

On ne parviendra pas à éradiquer la misère tant qu'on ne prendra pas en compte les pensées et les paroles des plus pauvres d'entre nous. Est-ce qu'on peut se former à ça? Bien sûr! Et ça nous transforme. Lorsque le CESE a travaillé sur son avis L'école de la réussite pour tous, nous avons associé à nos travaux des parents d'élèves qui vivent dans la grande pauvreté, en utilisant la technique du croisement des savoirs initiée par ATD Quart-monde. Parce que ce ne sont pas seulement les «sachants» du CESE qui ont des choses à apprendre ou transmettre aux plus pauvres. C'est la réciprocité qui est importante. Et la réaction de mes collègues du Conseil après ces séances de travail était très intéressante. Il y avait au début une certaine tension, un peu de méfiance. L'un de mes confrères, par exemple, m'a dit qu'il croyait connaître, comprendre la question de la grande pauvreté, mais qu'il avait découvert à cette occasion combien il fallait prendre le temps d'écouter, d'échanger pour travailler ensemble. Je pense aussi à Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale et auteur du rapport Grande pauvreté et réussite scolaire qui a travaillé au côté de personnes très pauvres et a constaté combien cela permet de changer nos représentations.

Cet avis du CESE, rendu il y a près de deux ans, dénonçait une école qui « trie dès le plus jeune âge » et qui, loin de combler ces inégalités, « les aggrave ». Est-ce que de ce point de vue, vous notez une amélioration?

Il est essentiel que tous les enseignants soient persuadés que ce n'est pas parce que des enfants vivent dans des conditions infernales qu'ils sont incapables d'apprendre. Ce qui est essentiel, aussi, c'est l'accueil des parents à l'école, la relation entre enseignants et parents, une relation d'adulte à adulte, où l'enseignant est en mesure de parler aux parents, de leur donner un véritable retour, et pas seulement de leur signifier que l'enfant est en situation d'échec. Cette relation est d'autant plus importante que si le langage ou le discours de la maison sont différents de ceux de l'école, l'enfant peut se trouver pris dans un conflit de loyauté et, de façon inconsciente, ne pas s'autoriser à entrer dans ce que l'école a à lui apprendre. Mais cela dit, oui, l'école de la réussite pour tous est déjà en marche. Et pour faire depuis mai 2015 le tour de France, avec Jean-Paul Delahaye, je peux dire que s'il reste encore des inégalités, s'il y a encore du travail, les choses avancent. Différentes académies, différentes écoles se mettent en mouvement pour écouter, former, chercher à développer l'intelligence et le sens critique, aller dans ce sens de la réussite pour tous.

Vous avez dit qu'il manquait quelque chose à la formation de l'élite française...

Pour moi, si l'élite dans notre pays est plutôt bien formée, elle ne le sera véritablement que si elle a pu apprendre à agir et penser avec les différentes catégories de notre société. Et ce dès son plus jeune âge.

Autre aspect de l'action d'ATD, le droit à la culture, le droit à la beauté.

Lorsqu'on est en situation de pauvreté, la culture est essentielle, pour s'évader, pour se sentir bien, même si ce n'est que pour quelques instants. Alors oui, lorsqu'on met en place des actions culturelles pour les partager avec des gens qui n'ont rien, il faut que ces moments-là, où le temps est comme suspendu, soient beaux, très beaux. Et rien n'est jamais trop beau.

En octobre 2016, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, ATD Quart Monde a tenu mettre un nom sur la discrimination pour précarité sociale: pauprophobie.

Pourquoi avoir voulu introduire ce néologisme, que journalistes, chercheurs, écrivains ou blogueurs sont invités à s'approprier?

Permettre aux personnes qui vivent la pauvreté de voir reconnues les discriminations qu'elles subissent au quotidien est essentiel pour nous. Dans notre société, on accuse souvent l'autre de tous les maux. Il y a des gens, notamment des personnalités politiques, qui osent tenir des propos aussi insupportables qu'injustes sur les personnes qui subissent la pauvreté. Je pense par exemple à cet élu qui récemment parlait de ceux qui veulent percevoir le RSA mais ne veulent pas travailler ni s'inscrire à Pôle Emploi... On ne peut pas accepter ça. Et on oublie trop que 50 % des personnes qui seraient éligibles au RSA ne le demandent pas. Posons-nous plutôt la question de savoir pourquoi elles ne font pas cette démarche!

Critiquée aussi par certains élus, l'idée d'un revenu universel. ATD Quart Monde a mené une réflexion à ce sujet, et une commission du CESE dont vous êtes rapporteure planche sur les conditions de mise en place de ce projet qui fait tant débat.

Au point qu'il est difficile de travailler sereinement sur ce sujet. Car il ne s'agit surtout pas d'être influencés par l'actualité politique. Du point de vue d'ATD Quart Monde, ce que nous proposons est de procéder à une expérimentation sur un territoire, avec des personnes très défavorisées. Ce qui permettrait de mieux cerner les avantages et les inconvénients que peut présenter la mise en place d'un tel revenu.

À propos d'expérimentation, celle des Territoires zéro chômeur de longue durée, initiative portée par ATD Quart Monde, vient de commencer. Ce ne fut pas sans mal...

Plus de 40 territoires étaient candidats pour y prendre part, dix ont été sélectionnés et il y en a une centaine qui attendent derrière. Le point encourageant à retenir, c'est le fait d'avoir vu tous les acteurs de terrain travailler ensemble pour parvenir à ce que le projet se réalise. Que les choses «coïncent», c'est de l'ordre de la nature humaine. Il faut du temps pour faire les choses, expliquer, mobiliser, convaincre... Mais nous ne sommes pas impatients! ■

S Le mouvement ATD (Agir tous pour la dignité) Quart monde est fondé en 1957 par Joseph Wresinski, prêtre-ouvrier, avec des familles vivant dans un camp de relogement à Noisy-le-Grand. Le but d'ATD n'est pas de «gérer» la pauvreté mais bien de l'éradiquer en agissant: sur le terrain, avec celles et ceux qui sont concernés au premier chef; auprès des institutions et parlementaires, pour faire changer les lois; auprès de l'opinion publique, pour faire changer le regard porté sur les plus pauvres. La CMU, le RMI ou la loi DALO, ont vu le jour grâce aux rapports au CESE de Joseph Wresinski, en 1987 puis en 1995 de Geneviève Anthonioz De Gaulle, alors présidente du mouvement. L'engagement auprès d'ATD peut revêtir diverses formes: les volontaires permanents vivent et agissent auprès des plus démunis; les militants sont des personnes en situation de pauvreté qui, refusant de subir et de voir subir, s'engagent pour changer leur vie et celle de tous ceux qui connaissent les mêmes souffrances; les alliés sont des bénévoles présents à tous les niveaux du mouvement et dont l'engagement va au-delà d'une simple bonne action ponctuelle ou hebdomadaire: ils portent le combat contre la misère au quotidien, au sein de leur milieu social, professionnel ou culturel.

Savoir +: www.atd-quartmonde.fr

AJACCIO

■ AMATERASU

Jusqu'au 18 mars. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Orso délaisse un temps ses pinceaux pour créer avec la nature insulaire, n'utilisant que les ressources du lieu où il installe ses sculptures végétales, photographiées ensuite à l'argentine. Installations vidéos et sonores complètent l'exposition.

■ LE PAYSAGE EN MÉDITERRANÉE

Du 21 février au 21 mars. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Une sélection de photographies de la collection du Centre méditerranéen de la photographie: images poétiques, témoignages sur les événements qui ont marqué l'actualité composent une vision plurielle de la Corse et la Méditerranée.

■ ARMELLE GUISSANI

Jusqu'au 18 février. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Armelle Guissani vit et travaille à Olmeta di Tuda. Elle donne une deuxième vie aux objets et vêtements usés en les détournant de façon poétique.

■ JEAN-JACQUES ANTONINI

Jusqu'au 28 février. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Jean-Jacques Antonini est peintre, mais cette exposition met l'accent sur ses dessins et croquis et particulièrement sur ses caricatures, avec une collection de trognes expressives et de faciès insolites.

■ ODILE PIERRON

Jusqu'au 13 mars. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Odile Pierron explore le thème de la Genèse au travers d'une nouvelle série de calligraphies contemporaines où l'emploi d'encres de couleur réhausse les traits et confère au dessin davantage de profondeur.

■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Et des photos de paysages. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ NAPOLEON, CE HÉROS

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ JAZZ IN AGHJA

Le 17 février, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Cette soirée proposée en partenariat avec Jazz in Aiacciu laisse à un artiste insulaire toute latitude pour organiser sa soirée comme il l'entend, avec les invités de son choix. Cette année, carte blanche à la chanteuse Sabrina Sarais.

■ BENJAMIN BIOLAY

Le 19 février, 20h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Son dernier album, Palermo Hollywood, enregistré à Buenos Aires, est, selon lui «une audio película où se croisent Ennio Morricone, ballade française, néo-cumbia, lyrisme et grand orchestre, percussions latines et bando-néon électrique».

■ MAIS OÙ SONT PASSÉS LES PRINCES CHARMANTS?

Le 19 février, 16h. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Lasse de danser chaque soir sur des airs démodés pour des prétendants guindés une princesse part en quête du partenaire idéal. Un goûter-spectacle musical pour la jeunesse conçu et interprété par Livia Stromboni et Yann Le Borgne.

■ FESTIVAL DU FILM ESPAGNOL ET LATINO-AMÉRICAIN

Jusqu'au 18 février. Espace Diamant.

☎ www.latinita.fr



Le festival du cinéma espagnol et latino-américain fête son 20^e anniversaire. Durant ces neuf jours de festival, 11 films (dont 6 en compétition) seront diffusés, de la comédie au thriller en passant par le film historique et la chronique sociale. Cette 20^e édition est marquée par un hommage à Federico Garcia Lorca.

BASTIA

■ CÉCILE ORSONI

Jusqu'au 17 février. Centre culturel Una Volta.

☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com



Plasticienne et art-thérapeute, Cécile Orsoni a «longtemps cherché le noir le plus profond» et l'a «découvert dans la gravure». Depuis lors, elle s'adonne, «à cœur joie» aux techniques de l'estampe.

■ REALITY

Le 17 février, 21h. Fabrique de théâtre.

☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr

À la mort de Janina Turek, une femme au foyer de Cracovie, sa fille découvre 748 carnets dans lesquels elle consignait les faits les plus infimes de sa vie. Daria Deflorian, actrice, et Antonio Tagliarini, danseur, narrent cette vie «par le menu».

■ L'ENVERS DU DÉCOR

Le 17 février, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Patrick invite un couple d'amis pour leur présenter sa nouvelle – et spectaculaire – épouse. En apparence, tout se passe bien. Mais le spectateur entend ce que pensent en réalité les convives. Une comédie de Florian Zeller, avec Daniel Auteuil.

BENJAMIN BIOLAY

Le 18 février, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

L'auteur-compositeur-interprète est en tournée avec son dernier album, Palermo Hollywood, façonné en grande

partie en Argentine, qu'il a voulu plus dansant et festif que ses précédents opus, mais sans renoncer pour autant à sa part d'ombre.

■ FESTIVAL DU CINÉMA ITALIEN

Jusqu'au 11 février. Théâtre municipal et cinéma Le studio.

☎ www.festivalcineitalien.fr

La manifestation joue la carte de l'éclectisme. Outre les projections de films et documentaires, des conférences de l'association Dante Alighieri, des spectacles de danse et musique, des expositions et des dégustations gastronomiques.

BIGUGLIA

■ L'OISEAU ET LE VENT

Le 18 février, 20h30. Centre culturel Charles Rocchi.

☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com

La voix du vent porte l'histoire d'un oiseau solitaire, né sous les toits d'un opéra de Venise. Un conte lyrique, écrit et interprété par José Oliva, prétexte à découvrir ou redécouvrir l'opéra.

CORTE

■ L'ARMÉE DES OMBRES

Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18

Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo: avec au passage un clin d'œil à Melville, Hakima El Djoudi traite ici de la dépersonnalisation, du pouvoir de l'argent, des guerres qui se livrent désormais sur les places boursières, de la perte de repères et d'identité... et de résistance.

PORTO-VECCHIO

■ PASSIONS ET TOURMENTS

Le 24 février, 21h. Centre culturel communal.

☎ 04 95 72 18 18

Figures du romantisme, la femme de lettres Marie d'Agoult et le compositeur Franz Liszt vécurent au grand



jour une liaison intense. Que la comédienne Brigitte Fossey et le pianiste Masakatsu Nakano retracent au travers d'un concert-lecture.

PROPRIANO

■ LA REVANCHE DU CAPITAINE CROCHET

Le 18 février, 21h. Théâtre.

☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com

On le croyait digéré depuis longtemps par Tic-Tac le crocodile... Erreur! Le Capitaine Crochet est de retour, bien



décidé à se venger de Peter Pan, Clochette, ainsi que de Wendy à présent maman. Comédie musicale pour tout public à partir de 5 ans.

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Dipoi 35 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**
VIVARIO **97** BUCUGNANU **107.5**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.CORICA

L'APPLI ALTA EST DISPONIBLE
TELECHARGEZ LA !!





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

orange™

30

Corse - PACA

SFR

390

National

numericable™

95

Bastia

play TV



Internet

Diffusion 24h/24 - 7j/7

Vente d'espaces publicitaires

contact@telepaese.corsica

www.telepaese.corsica

